



Date: 7 decembre 2023

Titre: Services de peinture pour l'ambassade du Canada au Chili, Santiago

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 24-245950

Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.

Addenda # 2

1. Partie 2 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 3.0 Critères obligatoires

SUPPRIMER :

Critères	Exigence obligatoire	Conformité	Renvoi à la proposition (p. ex. pièce jointe 1, p. 6)
O1	<p>Expérience récente du soumissionnaire en peinture d'entreprise et réalisation de trois (3) projets* récents : un (1) pour les projets commerciaux ou d'entreprise, un (1) pour les projets résidentiels et une (1) combinaison de projets commerciaux ou résidentiels. Les projets doivent être équivalents ou supérieurs.</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins trois (3) des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Services de peinture intérieure et extérieure (y compris la préparation de la surface, l'apprêt, le ponçage, etc.);• Coordonner et superviser le travail de multiples sous-traitants;• Travailler dans un immeuble occupé. <p>Si plus de trois (3) projets sont soumis, seuls les trois (3) premiers seront utilisés aux fins d'évaluation. Les projets supplémentaires présentés ne seront pas pris en considération.</p>	<p>Pour chaque projet, les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• le titre du projet;• le nom du client;• l'emplacement du projet;• une description des services fournis par le soumissionnaire;• la date de début (mois et année) et la date de fin (mois et année) des travaux;• le budget de construction et le coût final de construction.	



O2	Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité à exécuter les travaux à Santiago, au Chili.	Les soumissionnaires doivent fournir la preuve que l'entrepreneur et ses sous-traitants sont autorisés, certifiés ou autrement autorisés à fournir les services professionnels nécessaires dans toute la mesure requise par les lois et règlements du Chili, les ordonnances de la Ville de Santiago et d'autres lois et règlements applicables avant la clôture des soumissions.	
O3	<p>Les responsabilités du directeur de chantier (ou du poste équivalent) doivent inclure la mise en œuvre réussie de projets de construction, en plus de la coordination d'équipes de sous-traitants et d'employés embauchés directement du début à la fin.</p> <p>Le directeur de chantier doit avoir de l'expérience récente en peinture d'entreprise et avoir réalisé trois projets* récents : un (1) pour les projets commerciaux ou d'entreprise, un (1) pour les projets résidentiels et une (1) combinaison de projets commerciaux ou résidentiels. Les projets doivent être équivalents ou supérieurs.</p> <p>Si plus de trois (3) projets sont soumis, seuls les trois (3) premiers seront utilisés aux fins d'évaluation. Les projets supplémentaires présentés ne seront pas pris en considération.</p>	Les soumissionnaires doivent : <ul style="list-style-type: none">• démontrer que le directeur de chantier (ou poste équivalent) était responsable de la coordination des équipes constituées de sous-traitants et de travailleurs embauchés directement;• démontrer que le directeur de chantier (ou poste équivalent) possède plus de cinq (5) ans d'expérience à titre de directeur de chantier (ou poste équivalent);• fournir un CV qui démontre que l'expérience date des dix (10) dernières années suivant la date de clôture des soumissions et qui résume l'ensemble des expériences de travail du directeur de chantier.	
O4	Le soumissionnaire doit fournir un plan de travail décrivant la méthodologie qui sera utilisée pour exécuter les travaux.	Les soumissionnaires doivent présenter un plan de travail détaillé.	



INSÉRER :

Critères	Exigence obligatoire	Conformité	Renvoi à la proposition (p. ex. pièce jointe 1, p. 6)
O1	<p>Expérience récente du soumissionnaire en peinture d'entreprise et réalisation de deux (2) projets* récents : pour les projets commerciaux, d'entreprise, ou pour les projets résidentiels. Les projets doivent être équivalents ou supérieurs.</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins trois (3) des tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Services de peinture intérieure et extérieure (y compris la préparation de la surface, l'apprêt, le ponçage, etc.);• Coordonner et superviser le travail de multiples sous-traitants;• Travailler dans un immeuble occupé. <p>Si plus de deux (2) projets sont soumis, seuls les deux (2) premiers seront utilisés aux fins d'évaluation. Les projets supplémentaires présentés ne seront pas pris en considération.</p>	<p>Pour chaque projet, les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• le titre du projet;• le nom du client;• l'emplacement du projet;• une description des services fournis par le soumissionnaire;• la date de début (mois et année) et la date de fin (mois et année) des travaux;• le budget de construction et le coût final de construction.	



O2	<p>Les responsabilités du directeur de chantier (ou du poste équivalent) doivent inclure la mise en œuvre réussie de projets de construction, en plus de la coordination d'équipes de sous-traitants et d'employés embauchés directement du début à la fin.</p> <p>Le directeur de chantier doit avoir de l'expérience récente en peinture d'entreprise et avoir réalisé trois projets* récents: pour les projets commerciaux, d'entreprise, ou pour les projets résidentiels. Les projets doivent être équivalents ou supérieurs.</p> <p>Si plus de deux (2) projets sont soumis, seuls les deux (2) premiers seront utilisés aux fins d'évaluation. Les projets supplémentaires présentés ne seront pas pris en considération.</p>	<p>Les soumissionnaires doivent fournir un CV qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démontrer que le directeur de chantier (ou poste équivalent) était responsable de la coordination des équipes constituées de sous-traitants et de travailleurs embauchés directement • Démontrer que le directeur de chantier (ou poste équivalent) possède plus de trois (3) ans d'expérience à titre de directeur de chantier (ou poste équivalent) 	
O3	<p>Le soumissionnaire doit fournir un plan de travail décrivant la méthodologie qui sera utilisée pour exécuter les travaux.</p>	<p>Les soumissionnaires doivent présenter un plan de travail détaillé.</p>	

2. Partie 3 – Formulaire d'appel d'offres :

SUPPRIMER :

« Toutes les sommes sont en dollars canadiens (CAD). »

INSÉRER :

« Toutes les sommes sont en pesos chiliens (CLP). »

3. C. Articles de convention, en C3. Période de contrat:

SUPPRIMER :

« Fin : Le 30 juin 2024 »

INSÉRER :

« Fin : Le 31 mars 2024 »

4. Annexe A : Énoncé des travaux, 4 : Tâches :

SUPPRIMER :

« **PHASE 1 : ESPACES OBLIGATOIRES – TOTAL DE 775 M² :**

- 1) Aire d'attente/de contrôle – 59 m²
- 2) Réception – 17 m²



- 3) Cabines d'entrevue – 12 m²
- 4) Corridors – 268 m²
- 5) Espaces de bureaux ouverts – 103 m²
- 6) Salles de réunion – 53 m²
- 7) Suite zone sécurisée – 263 m²
- 8) Salle à manger – 38 m²

PHASE 2 (OPTIONNELLE) : ESPACES SECONDAIRES – TOTAL DE 609 M² :

- 1) Bureaux fermés – 537 m²
- 2) Toilettes – 34 m²

INSÉRER :

« PHASE 1 : ESPACES OBLIGATOIRES – TOTAL DE 1 618,23 M² :

- 1) Aire d'attente/de contrôle – 97,55 m²
- 2) Réception – 14,9 m²
- 3) Cabines d'entrevue – 34,4 m²
- 4) Corridors / espaces de bureaux ouverts – 877,62 m²
- 5) Salles de réunion – 77,38 m²
- 6) Suite zone sécurisée – 467,9 m²
- 7) Salle à manger – 48,48 m²

PHASE 2 (OPTIONNELLE) : ESPACES SECONDAIRES – TOTAL DE 750,03 M² :

- 1) Bureaux fermés – 716,03 m²
- 2) Toilettes – 34 m² »

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.